Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne des Hautes-Pyrénées

Démarches vis à vis des Propriétaires occupants

29 mai 2018







Plan:

- 1 Signalements
- 2 Repérage
- 3 Résultats
- 4 Atouts Intérêts
- 5 Difficultés







Signalements:

• Principaux émetteurs de signalements au PDLHI :

ADIL, Maires, Département et CCAS via les travailleurs sociaux, Opérateurs Anah, CAF via l'ADIL.

- Les signalements sont examinés et orientés en Commission d'Orientation et de Suivi (1 fois/mois)
 - Rôle du réseau très important







2- REPÉRAGES

Repérages:

• Les élus :

- Très bon relais par leur connaissance du territoire
- Actions de communication 12 réunions territoriales (Adil, CD65 et Anah)

Les travailleurs sociaux

- Sur le terrain ou en entretien
- Formations réalisées spécifiques aux travailleurs sociaux (utilisation d'une fiche simplifiée pour le signalement)

• Les opérateurs :

- Évaluation de la situation – signalement au PDLHI







3- RÉSULTATS

Quelques chiffres:

En moyenne 17 logements financés par an (LHI, SSH, très dégradés)

Depuis 2013,

98 logements financés pour 4,4 M€ de travaux







Atouts – Intérêts du partenariat PDLHI

- Partage et connaissance des situations
- Adaptation des réponses et orientations
- Approche multi-acteur des situations complexes







Atouts – Intérêts du partenariat PDLHI

- 1 Qui mobiliser pour mener à bien le dossier ? (familles, élus, partenaires du pôle...)
- 2 Échanger sur la situation (avec ou sans cellule opérationnelle)
- 3 Visite Anah et/ou opérateur avec :
 - Évaluation des travaux
 - Accompagnement pour établissement devis
 - Plan de financement + mobilisation si besoin d'un travailleur social
 - Financement possible à 80 % du HT Anah + Conseil Départemental finance à 30 % du HT plafonné à 30 000 € des travaux







EXEMPLE

- Dossier insalubrité - Dans le cadre d'une opération programmée

<u>Programme de travaux :</u>

Réfection toiture et gros œuvre, création salle d'eau adaptée avec wc, mise aux normes de l'installation électrique, mise en place d'un système de ventilation, et travaux d'économie d'énergie.











Plan de financement		Montants
Montant des travaux TTC		54 170 €
Subventions	ANAH	24 793 €
	FART	2 000 €
	Conseil Départemental	9 000 €
	Conseil Régional	1 500 €
Total HT		37 293 €
Charges mensuelles		
Apport personnel		6 877€
Reste à financer		10 000 €
Prêt Parcours Confiance- mensualités		158 €
Allocation Logement/mois		128 €
Reste à charge/mois		30€

4- ATOUTS

Tiers financement:

- Partenariat avec :
 - SACICAP
 - Parcours confiance
 - Fondation Abbé Pierre

+ SACICAP:

Avances sur subvention – Le Conseil Départemental a signé un accord en 2018 – Sécurisation du montage des dossiers







5- DIFFICULTÉS

Difficultés:

- <u>Suppression de l'allocation logement sur les prêts travaux</u> <u>depuis le 1er février 2018</u>
- Suivi-coordination de chantier difficile
- Peu de recours à une maîtrise d'œuvre
- Peu de professionnels investis dans cet accompagnement
- Lourdeur de la mission pour les opérateurs Anah







Merci pour votre attention ... questions ?



Pôle de Lutte contre l'Habitat Indigne Des Hautes-Pyrénées



ADIL 65



Délégation Locale des Hautes Pyrénées